DROIT SOCIAL

Licenciement économique et PSE : justifier le motif, négocier et sécuriser

Une réorganisation impose de justifier le motif économique, d'explorer les solutions alternatives et de respecter une procédure dense sous le regard des représentants du personnel et de l'administration. Les décisions prises tôt dans le projet conditionnent toute la suite et se rattrapent mal. Cette journée traite le licenciement pour motif économique dans son ensemble : caractérisation du motif, critères d'ordre, obligation de reclassement, plan de sauvegarde de l'emploi et alternatives négociées. Elle se distingue de la formation sur le motif personnel par sa dimension collective et par la place qu'y tiennent la négociation et le contrôle administratif.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 279 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs des ressources humaines, juristes en droit social, dirigeants, responsables des relations sociales et conseils accompagnant des projets de réorganisation.

PRÉREQUIS
Une pratique confirmée du droit du travail collectif est nécessaire.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Caractériser le motif économique et documenter la cause invoquée
- Comparer les dispositifs alternatifs au licenciement collectif
- Définir et appliquer les critères d'ordre des licenciements
- Mettre en œuvre l'obligation de reclassement et en conserver la trace
- Construire le calendrier de consultation et de négociation du plan de sauvegarde de l'emploi
- Anticiper le contrôle de l'administration et les contestations

03 Programme détaillé

M1 Justifier le motif et explorer les alternatives

- Avant d'engager la procédure
- Les causes économiques admises et leur démonstration
- Le périmètre d'appréciation du motif
- Les suppressions transformations et modifications de poste
- Les dispositifs négociés alternatifs au licenciement
- Les mesures d'organisation permettant d'éviter des ruptures
- Cas pratique : Comparer deux scénarios de réduction d'effectif et argumenter le choix retenu.

M2 Construire la procédure collective

- Consultation information et calendrier
- Les conditions qui déclenchent un plan de sauvegarde de l'emploi
- Le calendrier de consultation des instances
- Le contenu du document présentant le projet
- La négociation d'un accord de méthode ou d'un accord de plan
- Le rôle de l'administration et le contrôle qu'elle exerce
- Atelier : Bâtir le calendrier de procédure d'un projet à partir de sa date de lancement.

M3 Critères reclassement et suites

- Du collectif à la situation individuelle
- L'établissement et la pondération des critères d'ordre
- La recherche de reclassement et sa formalisation
- Le contenu des mesures d'accompagnement
- La notification des licenciements et la priorité de réembauche
- Les contestations individuelles et collectives
- Mise en situation : Expliquer à un salarié concerné l'application des critères d'ordre à sa situation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 279 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr